



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENTS N^{OS} 1749 ET 1750**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le règlement n^o 1749 intitulé :

Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

QUE le règlement n^o 1750 intitulé :

Règlement relatif aux modalités de publication des avis publics

ont été adoptés par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 19 février 2018.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail ainsi que sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce vingtième (20^e) jour du mois de février deux mille dix-huit (2018).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca